



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Genthod
est convoqué pour
le mardi 7 décembre 2021 à 20h30
salle du Conseil municipal (37, rue du Village)**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 16 novembre 2021
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Taxe professionnelle communale 2022 (délibération)
5. Proposition d'indemnités allouées en 2022 pour les maires, adjoints et conseillers municipaux (délibération)
6. Approbation du budget de fonctionnement annuel et du taux des centimes additionnels pour 2022 (délibération)
7. Ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises (délibération)
8. Rapports des commissions
9. Propositions de la Mairie
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers
12. Huis clos (naturalisations)

En raison des mesures sanitaires, l'accueil du public présent sera limité en nombre. Les personnes présentes seront invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée et à porter un masque à l'intérieur de la salle.

Genthod, le 26 novembre 2021


Geneviève Cadei-Millot
Présidente du Conseil municipal

